



Décision de radiodiffusion CRTC 2025-12

Version PDF

Ottawa–Gatineau, le 17 janvier 2025

Corus Radio Inc.
Hamilton (Ontario)

Demande 2024-0549-8, reçue le 23 octobre 2024

CHML Hamilton – Révocation de licence

1. Corus Radio Inc. a demandé la révocation immédiate de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CHML Hamilton (Ontario), renouvelée pour la dernière fois dans *Diverses stations de radio commerciale – Renouvellement de licences*, Décision de radiodiffusion CRTC 2020-163, 22 mai 2020.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) et au paragraphe 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Corus Radio Inc. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général